pascal crittin nouveau président de la chaîne du bonheur

Le directeur général de la SSR, Gilles Marchand, a nommé Pascal Crittin à la présidence de la Fondation Chaîne du Bonheur. Il succédera à Ladina Heimgartner, qui rendra son mandat à la fin de l'année. Agé de 48 ans, Pascal Crittin est à la tête de la Radio Télévision Suisse (RTS) depuis le printemps 2017 et à ce titre, membre du Comité de direction de la SSR.

De 2002 à 2008, il dirige les programmes d'Espace 2, dont il développe l'offre culturelle et musicale, et de 2008 à 2009, il endosse le rôle de secrétaire général de l'ancienne RSR. C'est en 2010 qu'il reprend le département « Affaires générales » de la nouvelle RTS, née de la Convergence.

« Je suis très attaché à cette institution »

En tant que président de la Chaîne du Bonheur, Pascal Crittin sera à la tête de l'organe suprême de la fondation, qui compte douze membres, dont six représentants du monde humanitaire et six de la SSR. En tant que fondatrice, la SSR joue aujourd'hui encore un rôle clé au sein de la Chaîne du Bonheur. Le/la président/e comme le/la vice-président/e sont nommés directement par le directeur général de la SSR. « Je me réjouis de prendre la présidence de la Chaîne du Bonheur, qui a été créée en 1946 par deux animateurs de la Radio Suisse Romande. Je suis très attaché à cette institution, qui ne pourrait pas exister sans la Radio-TV de service public et la redevance. Je félicite Ladina Heimgartner pour sa présidence durant les dernières années », a-t-il déclaré.

« Cinq années passionnantes »

Ladina Heimgartner, également membre du Comité de direction SSR, a en effet choisi de remettre son mandat de présidente par suite de sa nomination au poste de directrice adjointe de la SSR, fonction qui la sollicitera quasiment à part entière : « Les cinq années passées à la Chaîne du Bonheur ont été passionnantes et particulièrement enrichissantes. Je resterai toujours une fidèle donatrice. »

« Chaîne du Bonheur – La Suisse solidaire » est l’expression de la solidarité de la population de Suisse avec des victimes de catastrophes et de conflits. Elle est une fondation indépendante créée par la SSR. La Chaîne du Bonheur n’est pas opérationnelle elle-même, mais cofinance avec les dons de la population, d’entreprises ainsi que des cantons et communes, des projets de 25 ONG suisses qui viennent en aide aux victimes sur place. La Fondation assure la bonne utilisation de ces dons grâce à des analyses approfondies et des évaluations sur le terrain menées par des experts dans le respect des normes internationales en matière d’aide d’urgence, de réhabilitation et de reconstruction. En Suisse, la Chaîne du Bonheur soutient des personnes en détresse à hauteur d’environ un million de francs par année, en collaboration avec des services sociaux spécialisés. Lors d’intempéries dans le pays, elle soutient des particuliers, des communes ou des PME victimes de dégâts importants. Depuis 1946, la Chaîne du Bonheur a collecté plus de 1,7 milliard de francs de dons.
Plus d’infos sur [www.bonheur.ch](http://www.bonheur.ch).